

Questions orales

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, mes relations avec les compagnies aériennes sont aussi bonnes que celles avec l'honorable chef du Nouveau parti démocratique.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Je reconnais qu'il accomplit son travail de façon sincère et honnête au nom de son parti, à l'instar du président d'Air Canada et des présidents des lignes aériennes Canadien International ou de Wardair, pour le compte des compagnies aériennes. Ce sont donc des relations fondées sur le respect, rien de plus. La même chose s'applique à l'honorable chef de l'opposition.

M. Turner (Vancouver Quadra): Allez-y doucement! Vous vous en tirez très bien jusque-là.

M. Crosbie: Ces relations ne sont pas meilleures qu'auparavant. En fait, à St. John's, dimanche, on avait donné mon siège à quelqu'un d'autre. Cela vous montre à quel point nous entretenons de bonnes relations. Quinze minutes avant le départ, on m'a appris au comptoir la mauvaise nouvelle. Voilà un exemple des bonnes relations que nous entretenons.

Des voix: Oh, oh!

M. Riis: C'est là un signe avant-coureur de choses à venir.

M. Turner (Vancouver Quadra): Vous aviez besoin de toute une rangée.

M. Crosbie: On avait donné toute ma rangée.

On a fait enquête sur la question soulevée par le député et on n'a relevé aucune infraction aux mesures de sécurité. Il s'agit d'un vol nolisé. Je n'ai pas le temps de me pencher là-dessus maintenant. Je vais répondre au député sitôt que je le pourrai, ce qui devrait probablement prendre encore un mois.

* * *

[Français]

LE TRAVAIL

ON DEMANDE UN NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE AUX TRAVAILLEURS ÂGÉS

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail. Depuis novembre 1986, le ministre négocie avec les gouvernements provinciaux pour instaurer un nouveau programme d'aide aux travailleurs âgés mais jusqu'à ce moment, rien n'est fait. Malheureusement, depuis 1987, des centaines de travailleurs et de travailleuses qui auraient été admissibles à l'ancien programme se voient pénalisés parce que le ministre a cru bon de mettre fin à l'ancien programme avant de renouveler le nouveau programme. Est-ce que le ministre peut nous dire où en est rendue la situation avec les gouvernements provinciaux et, deuxièmement, quand les travailleurs âgés de Québec, de l'Ontario, des Maritimes et de l'Ouest pourront avoir droit à ce programme d'aide aux travailleurs âgés?

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail): Monsieur le Président, d'abord, j'aimerais encore une fois répéter à mon honorable collègue et à d'autres que l'ancien programme n'a pas été terminé ou annulé par le présent gouvernement.

L'ancien programme qui avait été institué par l'ancien gouvernement devait se terminer en 1985. Nous l'avons continué pour une année effectivement, mais l'ancien programme devait se terminer avec l'ancien gouvernement.

Pour ce qui est des négociations en cours, effectivement, les négociations sont en cours depuis un certain temps. Je viens d'ailleurs de terminer une nouvelle tournée de discussions avec tous mes homologues provinciaux relativement au nouveau programme, PATA, et il me fait plaisir d'informer mon honorable collègue que je dois voir mon homologue du Québec jeudi.

ON DEMANDE D'ENGAGER DE L'ARGENT POUR LES TRAVAILLEURS ÂGÉS

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, vu que le ministre n'est pas capable de répondre de façon favorable aux travailleurs âgés et qu'il y a une publicité: *Losing your job is tough but at 55 it is real tough* . . . C'est vrai que perdre son emploi est difficile, mais c'est réellement difficile à 55 ans. Le ministre ne croit-il pas qu'il serait plus sage, vu qu'il dit qu'il a prolongé d'un an le programme de préretraite, d'annoncer immédiatement qu'il prolonge le programme qui existait antérieurement pour les travailleurs âgés, et que lorsqu'il y aura un nouveau programme, il mettra fin à l'ancien? Mais présentement, ce sont les travailleurs et travailleuses qui sont pénalisés. Au lieu de donner de l'argent pour une annonce d'un programme qui n'existe pas, mettez de l'argent pour aider les travailleurs et travailleuses âgés.

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail): Tout d'abord, monsieur le Président, je dois remercier mon honorable collègue pour avoir soulevé cette publicité qui vient de mon collègue le ministre de l'Emploi et de l'Immigration d'une part et non pas du ministère du Travail. Effectivement, si mon honorable collègue avait eu l'honnêteté de citer toute la publicité, il aurait reconnu que les travailleurs âgés de 55 ans, effectivement, reçoivent de l'aide, entre autres, par les programmes de la stratégie de l'emploi, et ils se trouvent de nouveaux emplois parce qu'en fait, ce que nous tentons de faire, c'est d'effectivement trouver de l'emploi pour les travailleurs âgés. Nous avons d'ailleurs créé plus d'un million d'emplois depuis 1984. Nous allons continuer, y incluant les travailleurs âgés.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LE BANC GEORGES—L'OPPOSITION DE LA PROVINCE À LA PROSPECTION PÉTROLIÈRE

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Il sait certainement que le projet de loi C-75 concernant un accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur les ressources extracôtières est actuellement retenu dans un comité législatif en attendant que le gouvernement décide s'il jouera son rôle et s'il interdira la prospection pétrolière et gazière sur le banc Georges.